Si vous voulez le meilleur Piano pour le moins d'argent
(à des conditions satisfaisantes) voyez-nous.

Magasin de Pianos de Junius Hart,

COIN DES RUES CANAL ET BOURGOGNE.

7 fév—1an—Jeu Dim Mar

FAITS DIVERS.

L'invitation de la Nouvelle-Orléans au Président Mac Kinley.

Le maire Capdevielle qui est, comme on le sait, d'une activité infatigable, a, par télégramme, demandé au gouverneur Heard de lui laisser le droit de mettre en avant son nom, pour donner plus d'activité au mouvement qui se produit actuellement à la Nouvelle-Orléans en faveur de l'amélioration des voies de communication, qui est en ce moment le but de tous les efforts dans notre communauté.

Il devait y avoir hier une conférence à l'Hôtel de Ville. Il s'agissait d'inviter le Président McKinley à s'arrêter à la Nouvelle-Orléans, lors de son passage dans notre ville, en route pour la Californie.

Le gouverneur Heard a répondu qu'il avait déjà fait hier au président l'invitation qu'on lui demandait.

M. Lamar Quintero refuse la place de juge de la Cour Suprême des Philippines

On nous a communiqué, hier soir, une assez étrange nouvelle. On sait que M. Lamar Quintero avait été nommé par le président McKinley, un des sept juges de la Cour Suprême des Philippines.

M. Quintero, paraît-il, refuse: pour des raisons de famille il ne veut pas quitter les siens. C'est là un fait regrettable. Son entrée en fonctions comme juge de la Cour Suprême des Philippines eut fait connaître la Louisiane dans ces pays éloignés qui peuvent faire de grandes affaires avec notre pays.

Détournement de courant électrique.

L'affaire de Otto Wilkens, accusé d'avoir détourné des courants électriques, a été appelée, hier, devant le juge Aucoin, de la Cour Criminelle de Cité. Wilkens a été reconnu coupable et mis sous caution jusqu'au 22 mars, jour où la sentence sera prononcée.

L'avocat de l'accusé a fait opposition à l'affidavit: il a déclaré que la cour n'était pas compétente en la matière, mais la cour s'est déclarée compétente et le procès a poursuivi son cours.

Il s'agissait d'un "Economizer" qui permettait à celui qui en était possesseur d'épargner de fortes sommes d'argent. M. Petrovich a acheté l'appareil qui lui fait faire de véritables économies. Il a établi entre sa ligne et celle de la compagnie Edison une connexion dont il a bénéficié. Quant à Wilkens, il a fait dans la vente de l'appareil un bénéfice de $2.

Ces arguments n'ont pas convaincu le juge Aucoin qui a mis l'accusé sous $250 de caution.

BLESSURE.

En travaillant à bord du steamship Mount Eagle, à Southport, hier matin, Moses Taylor, un ouvrier de couleur, a été accidentellement blessé à la tête. Son transport à l'hôpital a été jugé nécessaire.

Entre gamins.

Au cours d'une querelle survenue à l'angle des rues Arabella et Prytanée, hier après-midi, entre deux gamins de couleur, Chas. Downs et Jos. Young, le premier a été blessé à l'estomac. Il a été pansé par les étudiants en médecine qui l'ont ensuite fait conduire à sa demeure, rue Arabella, 1227.

La plus belle fortune d'une femme.

La beauté est sans contredit la plus belle fortune d'une femme, et celle-ci devrait employer tous les moyens fournis par la nature et l'art pour la conserver. Il y a eu beaucoup de choses découvertes et fabriquées pour embellir, mais à l'exception de la Crème Orientale du Dr T. Félix Gouraud, elles sont inutiles, et, dans certains cas nuisibles. Cette Crème a soutenu une épreuve de cinquante trois ans, et a été mise en usage par des centaines de milliers de dames qui lui doivent la conservation de leurs charmes. Elle est absolument inoffensive, et ne manque jamais de faire disparaître le hâle, les boutons, taches de rousseur, tanne, éruptions et maladies de peau et toutes les imperfections de la peau, et de plus il est impossible de s'apercevoir qu'on en fait usage. La Crème Orientale est en vente chez tous les premiers pharmaciens et marchands d'articles de fantaisie. La *poudre subtile* du Dr Gouraud fera disparaître les cheveux superflus sans douleur et sans nuire à la peau. Elle est incomparable.—New York Democrat.

Mort à l'hôpital.

Mme Stéphanie Kerr, la pauvre femme qui s'était accidentellement brûlée en sa demeure, vendredi matin, rue Philip 530, est morte à l'hôpital hier matin à cinq heures.

Brûlée.

Joséphine Bruno, une enfant de cinq ans, en jouant dans la cour chez ses parents, hier matin, rue Dryades 420, est tombée sur un énorme chaudron contenant de l'eau chaude et a été brûlée aux bras et aux mains.

Notre gravure.

Nous publions plus loin une gravure où figurent tous les officiers et tous les aspirants du *Dugay-Trouin*. Cette gravure a été clichée sur une excellente photographie que venait de prendre l'artiste bien connu, M. E. Rivoire, et qu'il a mise à notre disposition.

Cette photographie est remarquable par le groupement des personnages qui y figurent, par la netteté des lignes et la distribution des ombres et pénombres que l'artiste a fait ressortir fort avantageusement. C'est un travail des mieux réussis et qui fait grand honneur, croyons-nous, à celui qui l'a exécuté.

A la recherche d'un filou

Toute la police de la Nouvelle-Orléans est en ce moment à la recherche d'un bandit de couleur qui, croit-on, est facile à découvrir, attendu que d'après les rapports mêmes de la police il a dû recevoir au moins un coup de feu, au moment même où il essayait de pénétrer violemment dans une propriété d'Aiger.

Le bandit a réussi, paraît-il, à dépouiller plusieurs familles de leur monnaie courante, de leurs bijoux et autres articles de valeur.

Voici le fait en quelques mots:

Hier soir à 10 heures M. Garland entendit un bruit singulier dans l'allée qui longe sa demeure.

Il prit immédiatement son revolver et voulut se rendre compte de ce qui se passait. Il aperçut un garçon de couleur qui essayait de pénétrer chez lui par la fenêtre: il visa le filou et tira sur lui. Les premiers coups de feu semblent n'avoir eu aucun effet, mais M. Garland ne lâchait pas prise, il poursuivait toujours son voleur tirant quand il en avait l'occasion. A un moment donné le bandit laissa échapper un cri: Oh! mon Dieu! ce qui indique qu'un coup au moins a porté.

Hier matin la police a commencé ses recherches. Dans les environs immédiats on ne trouva aucune marque de sang. Mais, plus loin sur le trottoir de la rue Nunez, le caporal Fitzgerald découvrit des traces de sang, le long de la rue Nunez, puis sur la rue Tèche.

Il y a là en effet sur les trottoirs en briques des taches de sang visibles. On suppose que le voleur était épuisé et qu'il a dû s'arrêter dans les endroits pour reprendre des forces.

On croit avec raison, semble-t-il, que l'escroc demeure dans la paroisse Jefferson.

On a interrogé tous les pharmaciens, tous les médecins du quartier: aucun d'eux n'a soigné l'individu en question.

Tout ce que l'on sait de lui, c'est qu'il a une taille de cinq pieds trois pouces, qu'il est solidement bâti, qu'il pèse dans les environs de 130 livres et est âgé d'à peu près 23 ans.

Arrestation.

Manuel Sparicio, propriétaire d'un débit de liqueurs situé à l'angle des rues St-Claude et St-Antoine, a été arrêté hier soir par le sergent Jacobs. Il est accusé d'avoir permis de jouer dans son établissement.

En crises.

Jules Kermer, domicilié rue Espagne, 561, se trouvait dans un car de la rue Remparts et Dauphine, hier matin, lorsqu'il est tombé en crises. Il a roulé hors du car et s'est blessé à la tête. Il a été conduit à l'hôpital.

Mors aux dents.

Un cheval attelé à une charrette que conduisait Charles Mart a pris le mors aux dents hier matin et a versé le véhicule à l'angle des rues Tchoupitoulas et Peniston. Mart, jeté à terre, a été blessé au corps.

Arrestation.

Charles Ganld a été arrêté hier après-midi par le caporal de police Boyard. Il exploitait un bureau de loterie rue des Français, 1635.

Articles de Première Communion.

Adressez-vous à la maison F. A. Brunet, rue Royale 313, vous y trouverez le plus grand et le plus riche assortiment de chapelets et de médailles en or et en argent qu'il soit possible de se procurer en ville, ayant choisi et importé ces marchandises moi-même. Tant qu'à mes prix, je défie toute concurrence. Venez vous rendre compte par vous-même. — F. A. Brunet.
17 mars—2 m

Incendie.

Un incendie a éclaté dans un cottage hier matin à onze heures, rue Franklin, 1818, occupée par Joe Banks et Andrew Mc William, couleur.

La bâtisse, qui appartient à Bartholemew Moran, a été légèrement endommagée.

Excursion à New Roads, Port Allen, Plaquemine et Donaldsonville.

Dimanche, le 24 Mars 1901.

Par le New Orleans Excursion Club, Ltd

Le train quittera le dépôt du Texas et Pacifique, au pied de la rue Tchoupitoulas, à 7:30 heures a. m. précises—Gretna à 8 heures. Prix du passage, pour aller et le retour, à New Roads $1.50. Port Allen et les stations inférieures $1 00. Chars extra pour les gens de couleur.
17 mars—17 21 23

DÉCÈS

DELERY — Décédé, samedi 16 mars, à 11 heures 45 A. M., âgé de 44 ans, JOHN E. DELERY, natif de la Nouvelle Orléans. Les amis et connaissances des familles Delery, Landumiey et LeBreton, ainsique les officiers et membres du Gilbert's Battery Ben. Assoc. sont respectueusement invités à assister à ses funérailles qui auront lieu dimanche 17 mars 1901 à 3 h. 30 précises de l'après-midi. Le convoi partira de sa dernière résidence No 1623 rue de l'Esplanade, entre Prieur et Johnson.

DAVEREDE — Décédé vendredi, 15 mars 1901, à 9 heures P. M., PAUL DAVEREDE, âgé de 63 ans, natif de Lonbelg St Luck, canton de Tri, Hautes Pyrénées, France. Les amis et connaissances de la famille ainsi que ceux des familles Kedy, North, Claverie, Gilbert et Batchel, ainsi que The Dalymen's M. B. Assn. et Ser. evoisin No 1 sont respectueusement invités à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui dimanche, à 4 heures P. M., de sa dernière résidence, No 1118 rue Barthélemy près Morales.

Loge Persévérance No 8 — Décédé vendredi soir à 9 heures le frère PAUL DAVEREDE âgé de 63 ans, membre actif de ce Respectable Atelier. Les officiers et membres sont fraternellement requis de se réunir en loge, coin Dumaine et St Claude, aujourd'hui à 3 heures précises pour de là se rendre en corps à la dernière résidence du défunt où les cérémonies du rite funèbre auront lieu et d'en l'enterrement par la Loge F. F. rigoureusement invitées à y assister.

Par ordre du Vénérable
J. MAGENDIE,
17 mars—1f Secrétaire.

Association de Bienfaisance Mutuelle des Cultivateurs — Les membres du comité d'enterrement sont par le présent requis de se réunir à la maison mortuaire No 1118 rue Barthélemy pour assister aux funérailles du membre décédé PAUL DAVEREDE qui aura lieu dimanche à 4 heures P. M. de sa dernière résidence No 1118 rue Barthélemy près de la rue Morales.

Par ordre du Président,
PIERRE PUYSSÉGUR,
PIERRE CAZENOT,
Secrétaire aux Archives.

BRELET—Décédé mardi 12 mars à 12:05 heures A. M., âgé de 66 ans, PAUL BRELET, natif de la Nouvelle-Orléans.

LAVIGNAC—Décédé mardi, 12 mars, à 6:30 heures A. M., âgé de 42 ans et 5 mois, Mme A. J. LAVIGNAC, née Marie Philippe, native de Villequiers, département du Cher, France.

MOLLO—Décédé à Castillon-sur Dordogne, Département de la Gironde, France, le 13 mars 1901, à 1 heure P. M., LUCIEN MOLLO à l'âge de 80 ans et 2 mois.

JOHN BONNOT

Entrepreneur de pompes funèbres

Raoul Bonnot, Directeur
No 623 RUE STE-ANNE
Téléphone No 7045.

Téléphone No 409.

F. Laudumiey & Co.
Limited.

ENTREPRENEURS DE
Pompes Funèbres
1108 et 1112 Nord Remparts
Nous faisons de l'embaumement une spécialité.

Cumberland 2252-1. Peoples 710.

G. MOTHE & CO.,
ENTREPRENEURS
—DE—
Pompes Funèbres et Embaumeurs
517 RUE TOULOUSE,
Entre les rues Bourbon et Dauphine.

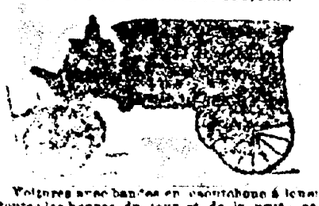

Voitures avec banches en caoutchouc à louer toutes les heures du jour et de la nuit; ce chars en livrée.
E. J. MOTHE
Embaumeur pour la maison
Rues Séguin et Patterson, Algiers
Bden—1an

TELEPHONE 282.
JOSEPH RAY,
Successeur de LABAT & RAY,
Directeur de Pompes Funèbres et Embaumeur,
No 1308
Avenue Nord Remparts,
Près Esplanade.
Voitures pour Bals Mariages, Promenades etc. Enterrements faits à des prix modiques. Ordres reçus par le téléphone à n'importe quelle heure.
1er sept—1an

NOUVEL
HOTEL ST-CHARLES,
Nouvelle-Orléans, Lne.
Entièrement à l'Epreuve de l'Incendie.
Un Hôtel Moderne de Première Classe.
Taux—Plan Américain $3.50 et au dessus; plan Européen, $1.50 et au dessus.
Sur application l'on prépare les fêtes de couvers, Réceptions et Banquets.
Département des Bains Ordinaires, Russes et Turcs ouvert jour et nuit.
A. R. BLAKELY & CO., Limité, Propriétaires.
1466—6m

VENTES A L'ENCAN.

Macon & Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE

EXCELLENT COTTAGE DOUBLE,
1432 et 1434 Rue Félicité,
Dans une localité supérieure pour placement ou résidence.

Succession de Mme Ann Murphy.

No 63,679 Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR MACON & KERNAGHAN W. A. Kernaghan, encanteur.—Bureau 138 rue Carondelet JEUDI, 18 avril 1901 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre daté le 14 mars 1901, de l'Honorable Fred D. King, juge de la susdite Cour, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite à savoir:

L'attrayant cottage double en bois à un étage, avec deux étages dans le fond, Nos 1432 1434 rue Félicité dans le Quatrième District de cette ville et dans l'îlet borné par les rues Prytania, Collège, Félicité et Ste Marie, retiré de la banquette sous une barrière en fer contenant galeries, cinq chambres en bas, de chaque côté. Le lot de terre sur lequel ces améliorations sont érigées est désigné par le No deux mesurant 31 pieds 11 pouces 7 1/2 lignes de face à la rue Félicité, 31 pieds 11 pouces 5 lignes de largeur dans le fond, 118 pieds 5 pouces 6 lignes de profondeur sur le côté vers la rue Coliseé et 117 pieds 11 pouces 4 lignes de profondeur sur le côté vers la rue Prytania mesure américaine, ainsi qu'il est plus amplement décrit par A. Keen, le 28 juin 1848 dans le Duvergé, plans de J. K. Beard en vertu notaire en cette ville. Ledit lot étant la moitié du lot No 2 en un îlet vendu par J. Pilié daté le 14 juin 1848 annexé à un acte par devant F. de Armas susdit notaire en cette ville, daté le 19 mai 1849.

Dans une aussi bonne localité pour placement ou résidence qui ne puisse trouver dans le quartier intérieur du Quatrième District à un prix au dessous du Prix Coûtant, en face de la résidence particulière de W. B. Schmidt, et à proximité de tous les avantages. Sujet à un bail au taux de $480 par an, expirant le 30 septembre 1901.

Conditions—Comptant et l'acquéreur assumant les taxes dues et exigibles en 1901, en plus et au dessus du prix de l'adjudication 10 pour cent comptant du prix d'achat requis au moment de la vente. Acte de vente par devant J. D. Taylor, notaire incluant les timbres du revenu, aux frais de l'acquéreur.
17 mars—17 24 31—avril 7 14 18

ANNONCE JUDICIAIRE

L'élégante maison en briques à trois étages et mansarde
No 120 RUE DAUPHINE,
Admirablement adaptée pour les affaires ou demeure,
Contigue au grand magasin de marchandises sèches de D. H. Holmes,
—ET—
Vis-à-vis celui de Shwartz, Newman & Co,
—ET—
A une maison de la rue du Canal.

Succession du Dr Charles E. Kells.

No 48 579—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau 138 rue Carondelet—JEUDI, le 11 avril 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 31 janvier 1901 de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite à savoir—

La résidence en briques à trois étages avec mansarde soigneusement bâtie et commodément arrangée, No 122 rue Dauphine, dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Canal, Bourbon, Dauphine et Dumaine, contenant, vestibule, corridors, galeries, 20 chambres, cour pavée, citerne, hangar etc.

Le lot de terre sur lequel ces améliorations sont construites et qui est vendu ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations ci-dessus, avec tous droits, voies, privilèges et dépendances en dépendant ou de quelque façon qu'en dépendant et désigné comme lot D sur un devis et certificat de lotissement fait par J. A. d'Hemecourt, géomètre de ville, 30 mai 1879, annexé à un acte de vente passé par devant A. Heto, notaire, 17 juillet 1879, d'après ledit devis ainsi le devis annexé à un acte passé par devant E. G. Gottschalk, ancien notaire en cette ville, le 16 mai 1867, le dit lot mesurant en mesure américaine, 26 pieds 6 pouces de face à la rue Dauphine par 144 pieds 8 pouces de profondeur entre lignes parallèles et est borné sur le côté vers la rue du Canal par une allée de 11 pieds 2 pouces de largeur donnant sur la rue Dauphine et dans le fond par une allée 15 pieds 2 pouces de largeur pour l'usage en commun dudit lot et du lot E, dans ledit îlet.

Ladite propriété est louée jusqu'au 30 septembre 1901 au taux de $1,200 00 par année contrat verbal en vigueur. Le rez de chaussée grevé à raison de $100 00 par mois et les étages supérieurs garnis pour $35 00 par mois, disons $35 00 par mois en haut; et que la dite propriété est vendue sujette audit bail et à la condition que l'acquéreur entre de droit dès retour $900 00 du loyer mensuel pour le rez de chaussée et $35 00 du loyer mensuel pour les étages supérieurs.

La dite propriété est vendue sujette à un loyer rente du rez de chaussée, en faveur de la ville de la Nouvelle-Orléans de 6 pour cent d'intérêt par an sur un capital de $2 200 00 que le vendeur peut anéantir en paiement du capital et l'acquéreur assumera et payera cette rente ainsi dans et en plus du prix de l'adjudication. Sa situation centrale et son excellente construction l'adapte admirablement comme résidence professionnelle ou privée ou emploiement d'affaires profitables. La rue du Canal exceptée, elle est dans une aussi bonne position qu'on puisse être trouvée. Non seulement elle est située bien comme un placement, mais elle est située de telle façon qu'une hausse est certaine.

Termes et conditions—Comptant, ou l'acquéreur a l'option, s'il le désire au moment de l'adjudication, de payer un tiers au comptant et la balance en trois paiements égaux, renfermés par des billets à ordre vus tirés par l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés, payables en un et deux ans respectivement, de la date de l'adjudication et portant intérêt payable annuellement au taux de 7 pour cent de ladite date jusqu'au paiement. L'acquéreur s'engageant à payer cinq pour cent honoraires d'avocat en cas de procès sur lesdits billets ou de quelque partie de ceux, et de conserver la propriété assurée et de transférer la police d'assurance aux porteurs dudit billet ou desdits billets jusqu'au paiement final de cela. L'acte de vente devant contenir le pacte de non aliénation, et toutes les clauses usuelles de sécurité, et le paiement des dits billets et l'intérêt aussi bien que les honoraires d'avocat, frais, prime d'assurance etc., devant être garantis par privilèges de vendeur et hypothèques spéciale sur la propriété vendue. L'acquéreur devra assumer et faire le paiement de toutes les taxes de 1901, et aussi le loyer de la terre en plus et au dessus du prix de l'adjudication, et est requis de déposer 10 pour cent comptant du prix d'achat au moment de la vente.

Acte de vente par devant C. T. Soniat, notaire, incluant les timbres du revenu, aux frais de l'acquéreur.
Carroll & Carroll, avocats.
10 mars—10 17 24 31—avril 7 11

Succession de Hermann Schuer.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 63,944—Division A — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons s'ils en ont ou peuvent en avoir pour lesquelles le compte présenté par Ed. Demonin, exécuteur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier
E. K. Skinner, avocat.
13 mars—13 17 22

VENTES A L'ENCAN.

Auguste Huard.

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de Dorson L. Charbonnet.

No 63,779 Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans

Vente de la Propriété No 2271 rue Claiborne pour effectuer un partage.

CONFORMÉMENT à un jugement rendu en Cour ouverte le 11 mars, et signé le 15 mars 1901, dans l'affaire ci-dessus, et à moi adressé je Auguste Huard, un encanteur dûment licencié de cette ville le vendrai à l'enchère publique, MERCREDI le 17 avril 1901, à 11 heures A. M. à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle-Orléans, No 806 rue Perdido en cette ville, les propriétés ci-après décrites à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet No 746 borné par les rues Claiborne, Derbigny, Mandeville et Marigny, le dit lot de terre est désigné par le No deux (2) sur un plan dressé par D. E. Seghers, voyer, le 20 me jour d'août 1874, déposé dans le bureau de Joseph Cohn alors en notaire en cette ville et mesurant d'après ledit plan trente et un pieds (31) de face sur la rue Claiborne, par quatre vingt seize pieds (96) de profondeur entre lignes parallèles d'après les termes et conditions ci-après décrites à savoir—

Un tiers au plus comptant à l'option de l'acquéreur et la balance en un crédit de un et deux ans en billets de l'acquéreur datés le jour de l'adjudication et portant intérêt au taux de 8 pour cent par an de la date jusqu'au paiement garantis par liens de vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue. L'acte de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurités, le pacte de non aliénation, le 5 0/0 honoraires d'avocat en cas de procès pour enforcer le paiement des billets, le transfert de la police d'assurance aux porteurs des billets hypothécaires, etc. Le dit adjudicataire devant faire un dépôt de dix pour cent avec l'encanteur au moment de l'adjudication et devant payer toutes les taxes pour 1901, et les timbres du revenu intérieur du gouvernement des Etats Unis devant être apposés à l'acte de vente.

Acte de vente devant être exécuté par devant Mahony C. Soniat, notaire, aux frais de l'acquéreur.

AUGUSTE HUARD,
Encanteur indépendant,
Bureau No 121 rue Carondelet, Nouvelle-Orléans.
Voir le plan à la Bourse.
17 mars—7 24 31—avril 7 14 19

SANCHO & DUPONT.

Pour le compte des créanciers,

Mardi le 19 mars 1901,

à 10:30 heures a. m.,

Il sera vendu à l'enchère publique, l'Epicerie et Buvette bien garnies fds G. A. Lee, encoignure des rues Rampart et Julie, consistant en marchandises de fond et de choix, vins, liqueurs et whiskies, un beau coffre-fort en fer avec combinaison installations pour buvette, étagères, comptoirs, glacière, boîte à beurre, grillage de vitrine, tonberie, articles en bois, vitrines, garde manger, balance pour comptoir et balance pour plancher, etc.

Conditions—Comptant, sans limite.
E. F. SANCHO,
17 mars—17 19 Encanteur.

Smith & Rosenberg.

ANNONCE JUDICIAIRE.

2716 rue Onzaga, entre les rues White et Dupré.

JEUDI, LE 11 AVRIL 1901,

à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 840 rue Commune, sous et en vertu d'un ordre de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Division D, Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté et signé le 5 mars 1901, in re succession de Mme Catherine Bauer, femme défunte de Louis Fatzer, dossier No 63,302, nous procéderons de vendre à l'enchère publique la suivante propriété, à savoir—

Un certain lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues White, Lapeyrouse, Orzaza et Dupré désigné par le No 18 sur un plan fait par L. J. Frémaux, ingénieur civil, le 21 novembre 1892 et déposé en l'étude de J. Duvigneaud, notaire, lequel lot mesurant d'après ledit plan trente pieds de face à la rue Onzaga sur cent douze pieds environ et quatre lignes de profondeur entre lignes parallèles, ensemble avec tous les droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant.

Les clés au bureau de l'encanteur.

Conditions—Comptant: l'acquéreur devant payer pour l'acte de vente, incluant les timbres du revenu par devant Geo. Montgomery, notaire. Un dépôt de 10 pour cent devant être fait avec l'encanteur au moment de l'adjudication. L'acquéreur assumant toutes les taxes pour l'année 1900. Renseignements complets de Smith & Rosenberg, Maxwell C. Smith, encanteur, bureau 312 rue Carondelet.
F. J. Puig, avocat.
10 mars—10 17 24 31—avril 7 11

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE

Magnifiques Cottages Propriétés.

COTTAGE SIMPLE,
No 3114 rue Urquhart,
Entre les rues Clouet et Louisa.
—ET LE—
MAGASIN ET RESIDENCE,
1243 rue Clouet,
Encoignure de la rue Urquhart.

JEUDI, LE 4 AVRIL 1901,

à midi à la Bourse des Propriétés Foncières No 840 rue Commune, Nouvelle Orléans, sous et en vertu d'un jugement rendu en cour ouverte le 15 janvier 1901, et signé le 21 janvier 1901 par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire intitulée Margaret Schlueter, veuve de Hugo Schmidt, versus Jean Schneider et al., dossier No 63,848, à l'enchère publique, il sera offert en vente les propriétés foncières ci-après à savoir:

Premièrement—Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet 481 borné par les rues Clouet, Urquhart, Louisa et Marais, désigné par la lettre B sur un dessin annexé à un inventaire fait par F. D. Harbonnet, notaire en cette ville, dans l'affaire intitulée succession de Andreas Schneider, du 6 de juillet 1900, fait par C. Lucas Lewis, dénommé voyer de ville le 18me jour de juillet 1900 d'après lequel lot se comporte comme suit: une distance de 35 pieds de l'encoignure des rues Clouet et Urquhart et mesurant comme suit: 32 pieds 10 pouces à lignes de face sur la rue Urquhart et 62 pieds 7 pouces et à lignes de profondeur, entre lignes parallèles, et est composé de la partie du fond des lots originaux 27 et 28.

Les améliorations comprennent un cottage simple en bois contenant quatre chambres, hangar, citerne etc., et portant le numéro municipal 3114 rue Urquhart.

Deuxièmement—Un autre lot de terre avec bâtisses et améliorations ci-dessus dans le même îlet que le lot ci-dessus décrit, désigné par la lettre A, sur ledit devis de C. Lucas Lewis ci-dessus mentionné et d'après ledit devis ledit lot formant l'encoignure des rues Clouet et Urquhart et mesurant 31 pieds 7 pouces à lignes de face sur la rue Clouet par une profondeur de 85 pieds entre lignes égales et parallèles et est composé de la plus grande portion de devant du lot original 27.

Les améliorations comprennent un cottage simple en bois occupé comme magasin, et résidence, contenant magasin, quatre chambres, citerne, hangar, etc., et portant le numéro municipal 1243 rue Clouet, encoignure Urquhart.

Conditions — Un tiers au plus comptant, à l'option des acquéreurs et la balance s'il y en a devant être représenté par deux billets payables en un et deux ans, après la date respectivement avec intérêt au taux de 8 pour cent par an de la date jusqu'au paiement ensemble avec l'action de vendeur et hypothèque et toutes les clauses usuelles de sécurités et que la portion de crédit des mineurs sera représentée par des billets séparés portant hypothèque et liens de vendeur. Un dépôt de 10 pour cent est requis au moment de l'adjudication.

Acte de vente incluant les timbres du revenu aux frais de l'acquéreur par devant Theo. G. Spitzfaden, notaire public.

Les Plans à la Bourse.
SMITH & ROSENBERG,
Maxwell C. Smith, Encanteur.
Bureau 312 rue Carondelet.
C. G. Collins,
A. E. Blackmar, avocats.
3 mars—3 10 17 24 31—avril 4

VENTES A L'ENCAN.

Denis & Danziger.

Une charmante résidence à deux étages nouvellement construite,
914 N. Remparts, entre les rues Dumaine et St-Philippe

PAR DENIS & DANZIGER, H. H. Hodgson Encanteur—Bureau No 134 rue Carondelet—MARDI, le 19 mars 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique—

La résidence en bois à deux étages nouvellement construite 914 rue N. Remparts entre les rues St Philippe et Dumaine contenant au premier étage, vestibule, salons doubles, salle à manger, vestibule avec escalier, entrée office, cabinet au second étage, vestibule, 4 chambres à coucher, chambre à bain avec lavabo à demeure, lieux d'aisance patentés etc. La maison est en excellente condition; cloches électriques, gaz, porte voix, etc. Lot à peu près 32 par 90 pieds.

Conditions—Un tiers au plus comptant, balance en billets à 1 et 2 ans, 7 pour cent d'intérêt par an et toutes les clauses usuelles et acquéreur payant les taxes pour 1901, 10 pour cent comptant au moment de l'adjudication.

Acte de vente et les timbres du revenu, aux frais de l'acquéreur, pardevant M. V. Lejeau, notaire. 17 mars—1f

Harry H. Hodgson.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Frêt non-réclamé. Douves, Pièce de bois, Planche et Foin.

Mercredi, le 27 mars 1901.

PAR HARRY H. HODGSON, Encanteur, bureau 782 rue Commune—MERCREDI le 27 mars 1901, à 11 heures A. M. au dépôt T. & P. RR. rue Tuulie pour le compte de qui cela peut concerner sous l'acte 124 de 1890, il sera vendu à l'enchère publique:

1 lot de douves, consigné à Lucas E. Moore & Co
4— pièces de bois en noyer consigné à l'Anglo Américan S. S. Co.
1 lot de planches et boulons consigné à la Fonderie de Schwartz.
1 char de foin, consigné à C. P. Wagner.
Conditions—Comptant sur les lieux.
17 mars—17 24 27

Louis A. Richards.

ANNONCE JUDICIAIRE.

MARDI, 16 AVRIL, MIDI

Propriété du Premier District

No 313 RUE REMPARTS.

Entre les rues Gravier et Perdido.

Dans l'affaire intitulée Clarisse Deveze, ou Hibard, femme de Eugène Perilloux, et al., vs Emilia Deveze, ou Hibard, et al

No 63,463—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B.

PAR LOUIS A. RICHARDS, Encanteur, bureau No 707 rue Commune.—MARDI, 16 avril 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières (Encanteurs), Nos 840 et 842 rue Commune, près Baronne, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 11 mars 1901 et signé le 15 mars 1901, dans l'affaire ci-dessus intitulée, par l'Hon. Fred. D. King, juge de la susdite Cour, Division B, il sera vendu, à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Circus, maintenant Sud Remparts, Gravier, St John, maintenant Sud Dauphine et Perdido, désigné sur le No 4 dans ledit îlet, mesurant en mesure américaine (26) vingt six pieds de face à la rue Circus, maintenant Sud Remparts, (129) cent vingt neuf pieds (9) neuf pouces sur la ligne des lots Nos 1, 2 et 3 et (128) cent vingt huit pieds (2) deux pouces sur les quatre huitièmes d'un pouce sur la ligne qui le sépare du lot No 5 (28) vingt cinq pieds (5) cinq pouces sur la ligne du fond.

Les améliorations consistant en une résidence en bois à deux étages couverte en ardoises galeries sur la façade, et contenant vestibules et quelques 8 chambres, avec la bâtisse annexe, cuisine à deux étages qui a quelque 6 chambres citerne, hangars hygiènes, allée etc.

Termes et Conditions: Comptant—L'acquéreur assumant les taxes pour l'année 1901; un dépôt de 10 pour cent du prix de l'adjudication devant être fait avec l'encanteur au moment de l'adjudication pour la vente. Acte de vente pardevant Ant. Doriocourt, notaire, ensemble avec les timbres du revenu intérieur des E. U., aux frais de l'acquéreur.
16 mars—16 17

ANNONCE JUDICIAIRE.

MARDI, 2 AVRIL.

No 3222 rue Urquhart, encoignure Piété

Cottage seul, Dépendances, Ecuries, etc.

Lots 62x118' 3" 5'''.

PAR LOUIS A. RICHARDS, Encanteur, Bureau, No 707 rue Commune, MARDI, 2 avril 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières (des Encanteurs) Nos 840 et 842 rue Commune, près Baronne, en vertu de et conformément à un ordre portant la date du 26 février 1901 émis et signé par l'Honorable W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire intitulée succession de Catherine Wagner, veuve de Matthew Holgrave, No 84,73 du dossier de la susdite Cour, il sera vendu aux enchères publiques les propriétés ci-après décrites, à savoir:

Deux certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet 66 bornés par les rues Urquhart, Piété, Marais et Louisa, mesurant chacun 31 pieds de face sur la rue Piété par 118 pieds 3 pouces et 5 lignes de profondeur; le lot formant l'encoignure de la rue Urquhart.

Les améliorations consistent en un cottage simple en bois ayant quatre chambres, cabinet et cuisine, écurie ayant environ 15 mangeoires, avec une chambre et un cabinet comme annexes, deux citernes, puits, hangars, etc.

Termes et conditions—Un tiers au plus comptant au gré de l'acquéreur, la balance s'il en reste payable en un et deux ans en billets portant huit pour cent d'intérêt par an à partir de la date de l'adjudication garanti par liens du vendeur et hypothèque spéciale et toutes autres clauses usuelles de sécurité. Taxes pour l'année 1901 devant être assumées par l'acquéreur, dix pour cent du prix d'achat devant être fait avec l'encanteur au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant F. D. Chambonnet notaire contenant les timbres du revenu intérieur des E. U. aux frais de l'acquéreur.
5 mars—2 3 10 17

AVIS AUX CREANCIERS.

Dans l'affaire de la Independent Cotton Oil Company, Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 48,974—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons s'ils en ont ou peuvent en avoir pour lesquelles le compte présenté par Emanuel Steinhardt, receveur dans cette affaire, de ses recettes et déconts pour le mois de février 1901, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour.
THO